

3251



**REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**

AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET
D'ADDUCTION D'EAU DU VILLAGE DE DIANKE SOUF**

Décembre 2005



MS et Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP : 24186 - Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUTION DU MICRO PROJET
D'ADDUCTION D'EAU DU VILLAGE DE
DIANKE SOUF**

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES	3
I INTRODUCTION	4
I METHODOLOGIE	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet	6
3.1.1 L'information	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP	6
3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire.....	7
3 – 3. La passation des marchés	8
3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre.....	8
3 – 3 – 2. Le contrat de travaux.....	9
3 – 3 – 3. Marchés des fournitures ou de biens.....	9
3 – 4. Le Suivi / Supervision.....	9
3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements	10
3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP	10
3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements	10
3 – 8. La gestion environnementale	10
3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux.....	11
3 – 10. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables.....	12
3 – 11. Niveau de participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables	12
3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP	12
IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE	14
□ ANNEXE	17

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro - projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixés et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

I METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour soubassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise,
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des questions s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet

3.1.1 L'information

Les populations de Dianké Souf disent avoir entendu parler de l'AFDS lors d'une réunion d'information et de sensibilisation organisée au chef lieu de communauté de Dianké Souf par le coordonnateur de l'ARFS de Kaolack le 02 /09/ 2005.

Une CLD tenue au siège de la communauté rurale où les chefs de villages concernés par l'intervention de l'AFDS ont été informés par l'OADC 2 le 02 / 09 / 2002.

Avant le micro - projet, la circulation de l'information se faisait par des réunions organisées par le chef de village à la place publique du village.

Avec le micro – projet, le comité d'animation, de sensibilisation et de formation (CASF) en rapport avec le CGMP et le CTMO veille à une bonne circulation de l'information.

La circulation de l'information est globalement bien appréciée avec l'avènement de l'AFDS dans le village de Dianké Souf.

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

L'évaluation participative des besoins (EPB) aux moyens d'outils comme l'assemblée générale, le focus group a permis de faire ressortir les besoins des populations au niveau de chaque catégorie sociale. Ensuite, une grille de priorisation a été utilisée pour classer ces différents besoins.

La mise en œuvre de cet exercice a vu la participation de l'ensemble de la communauté villageoise (jeunes, femmes, groupes vulnérables).

Au sortir de cette évaluation les priorités du village étaient :

- Densification du réseau d'adduction d'eau
- Réfection du poste de santé
- Réfection du foyer des jeunes

La densification du réseau d'adduction d'eau étant la première priorité, elle fut retenue comme Micro-Projet à financer par l'AFDS en rapport avec les bénéficiaires.

Le coût total du micro – projet est estimé à **11 064 038 FCFA** et l'apport de la communauté est estimé à **930 189 FCFA**. Cet apport a été mobilisé en nature en creusant les fouilles. Toute la communauté s'est mobilisée avec leur charrette pour la collecte du sable, du gravier et de l'eau pour la construction des bornes fontaines.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête par la direction générale de l'AFDS est selon les populations de un mois treize jours (1 mois 13 jours) et celui entre l'approbation et la mise en place de la première tranche de financement est de un mois vingt six jours (1 mois 26 j).

Les difficultés notées durant ces deux étapes sont :

- Installation d'un climat d'incertitude, de découragement du fait d'expériences malheureuses de projets / programmes qui sont passés dans la localité.
- Le retard apporté sur le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux.

Pour surmonter ces difficultés, des campagnes de sensibilisation ont été organisées pour redonner confiance aux populations.

Le calendrier d'exécution des travaux prévisionnel a été rectifié.

Globalement, les populations apprécient de manière positive la phase de préparation et de formulation des DMP.

3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

Le compte bancaire du CGMP de Dianké Souf est ouvert le 30 / 09 / 2004 au CMS / Kaffrine par le président Ousmane NDAO, la vice – présidente Amy NDAO, Touty DIALLO trésorière, et Nguénar NDAO trésorier adjoint du CGMP.

Pour retirer les fonds, les signataires du compte bancaire vont récupérer l'avis de non objection signé par l'animatrice de la zone ou le coordonnateur de l'OADC 2 qu'ils déposent au crédit mutuel du Sénégal (CMS) de Kaffrine qui leur paie le montant demandé.

Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont :

- le cahier banque,
- le cahier de caisse,
- le cahier de seconde caisse,
- le carnet de banque

Tous ces outils sont tenus par la trésorière qui reçoit du président des bons signés dans la malle de rangement.

Cette méthode de gestion est un moyen de vérification efficace car elle assure une transparence.

Les tranches de financement de l'AFDS sont échelonnées comme le montre le tableau suivant :

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 ^{ère} Allocation/ certifiée	11 janvier 2005	5 680 696
2 ^{ème} Allocation/ certifiée	10 août 2005	4 449 153
Total		10 129 849

En somme, les populations apprécient de manière positive l'organisation financière et la tenue de compte.

3 – 3. La passation des marchés

Le plan de passation des marchés a été exécuté avec un décalage dans le temps tel que prévu dans la DMP.

Le CGMP a passé trois types de marchés :

- marché de services
- marché de travaux,
- marché de fournitures
- marché des équipements

3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre a été recruté par consultation en appel d'offres au terme de laquelle Monsieur Bouna DIOUF a été retenu du contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Il était payé en pourcentage de :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier et sur présentation de quatre (4) PV de visite hebdomadaire de chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive + rapport final et définitif du chantier.

Aucun problème n'a été signalé par la communauté dans le cadre de sa collaboration avec le maître d'œuvre.

3 – 3 – 2. Le contrat de travaux

Pour le marché des travaux, nous avons procédé ainsi :

Lancement des dossiers d'appel d'offres avec l'appui du maître d'œuvre et l'OADC2 de Kaffrine.

Dépouillement et recrutement de l'entreprise « ETHEC » de Monsieur Aly NDIAYE.

Les travaux réalisés par l'entrepreneur étaient contrôlés par le CTMO, et le maître d'œuvre.

La main d'œuvre locale a été utilisée pour les fouilles.

Au cours de l'exécution aucun problème n'a été signalé par la communauté dans le cadre de la collaboration avec l'entrepreneur et la qualité des travaux est jugée satisfaisante.

3 – 3 – 3. Marchés des fournitures ou de biens

Le CGMP a procédé au système de cotation pour choisir un fournisseur. Ce choix a été ensuite validé par le maître d'œuvre et le CTMO. La vérification de la conformité des biens fournis est faite par le maître d'œuvre et le CGMP.

Le matériel fourni était en bonne qualité.

Les enseignements tirés étaient de :

- la maîtrise des procédures de passation des marchés,
- la transparence notée dans la passation des marchés

Globalement, les populations apprécient de manière positive le processus de passation des marchés.

3 – 4. Le Suivi / Supervision

Au niveau de la communauté, le CGMP, le CTMO étaient responsables du suivi du micro – projet et ils étaient appuyés par le maître d'œuvre, l'OADC 2 et l'ARFS. Les membres du CTMO disposaient des compétences pour assurer correctement le suivi et la supervision car ayant été formé par le maître d'œuvre.

Les visites de chantiers se faisaient une fois par semaine, les recommandations faites à l'entrepreneur sont suivies à la lettre. Le système suivi et supervision des travaux est jugé efficace par les bénéficiaires.

3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

La durée initialement prévue pour la réalisation du micro projet est de 10 mois. Délais prévu pour la réalisation de l'infrastructure est de quarante cinq jours (45 j). La durée d'exécution du MP est 2 mois 05 jours.

Les justifications de l'écart sont de :

- retard sur la mise en place des fonds de l'AFDS (1 mois 26 jours)
- une demande d'augmentation de délai de 15 jours de constructions a été faite à l'entrepreneur par le CGMP.

Ainsi à l'achèvement, les réalisations étaient conformes au plan proposé initialement et l'infrastructure a répondu à l'attente des populations et fonctionnelle actuellement.

Le service après la vente et la livraison sont bien assurés.

3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP

Nous sommes satisfaits de la gestion du micro – projet par le CGMP. Le travail du CTMO et du CASF est bien apprécié par toute la communauté.

3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements

Parmi les actions de pérennisation mise en œuvre, on peut retenir la formation technique hydraulique de trois membres du CGMP, et du gérant.

Des mesures spéciales sont également envisagées, il s'agit de faire payer 10 francs la bassine à la population afin de servir de provisions pour des futurs travaux de réfection ou de réparation du réseau d'adduction d'eau et le paiement de 10 % des recettes aux responsables chargés de gérer les bornes fontaines par mois.

Le comité de gestion de l'ASUFOR n'est pas mis en place, le comité de gestion n'a pas encore ouvert un sous – compte.

Le reliquat net du budget de l'AFDS sera consacré dans la perspective de pérennisation, d'entretien et de maintenance des équipements.

Les réalisations étaient conformes au plan proposé initialement et l'infrastructure a répondu à l'attente des populations.

3 – 8. La gestion environnementale

La dimension environnementale est largement prise en compte dans le cadre de ce MP :

- chaque responsable de borne fontaine est chargé de nettoyer, d'entretenir le lieu d'information de la borne fontaine qui lui est confié selon la nécessité.
- La plantation des arbres autour des bornes fontaines a été faite par le CGMP.

La communauté apprécie la gestion de l'environnement de manière positive.

3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux

Les organes internes (CGMP, CTMO, CASF) ont été mis sur pied. Les femmes (50 %), les jeunes (40 %) et (10 %) pour les groupes vulnérables.

Attributions / Rôles	Femmes	Jeunes	Groupe Vulnérables
Président			X
Vice-présidente	X		
Trésorière	X		
Trésorier Adjoint	X		
Secrétaire générale		X	
Secrétaire général Adjointe		X	

Les membres du CTMO sont constitués de groupe vulnérable.

Ils ont été choisis parmi les personnes ayant une certaine compétence en maçonnerie. Les membres du CTMO se réunissent régulièrement. Ils connaissent de ce point de vue l'état physique et financier du MP. Les membres ont des rôles spécifiques qui leur sont assignés. Les populations affirment que la majeure partie de la communauté est impliquée dans la mise en œuvre du MP surtout les femmes qui sont représentées au CASF.

La contrepartie a été mobilisée tel que détaillée dans l'accord de financement en nature : collecte et transport du sable et des graviers, de l'eau et fouille à creuser.

D'une manière générale, les populations ont une bonne appréciation de l'organisation et des effets sociaux.

3 – 10. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Le renforcement des capacités des populations du village de Dianké Souf a porté au sur cinq (05) modules présentés dans le tableau suivant :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	13/10/ 04	Cheikh SARR	Dianké Souf	05	x			01	
Passation des marchés	17/10/04	Seynabou SAMB	Dianké Souf	05	x			01	
Plan. Part.	19/10/04	Cheikh NDIAYE	Dianké Souf	05	x			01	
Gest. Fin.	18/12/04	Malick DIOP	Dianké Souf	05	x			01	
VIH/SIDA	3/10/05	District sanitaire de Kaffrine	Kaffrine	05	x			01	

Recommandations :

Dans des formations, il faut tenir compte du calendrier de travail des populations (éviter l'hivernage).

3 – 11. Niveau de participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables

La participation des femmes, des jeunes, de groupes vulnérables a été jugée déterminante, efficace au niveau des instances de prise de décision.

3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP

Les objectifs visés par le micro – projet sont :

- Faciliter l'accès à l'eau potable ;
- Améliorer les conditions d'hygiène ;
- Faciliter l'abreuvement du bétail ;
- Améliorer les connaissances des populations sur la prévention de certaines maladies diarrhéiques, paludisme, VIH / SIDA à travers les IEC.

Dans l'ensemble, les objectifs visés par le micro – projet ont été atteints et les premières impressions sur les effets du micro – projet sont déjà perceptibles au niveau de la communauté :

- Le micro – projet est d'une grande utilité à tout point de vue.
- La disponibilité de l'eau en quantité suffisante pour toute la communauté,
- La réduction du temps consacré aux corvées des femmes liés à l'eau,
- La possibilité pour la communauté de pouvoir mener des activités de maraîchage afin de diversifier ses sources de revenus.

Les objectifs visés par le micro – projet sont largement atteints.

IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIEN	MOYEN	FAIBLE	
Information	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne circulation de l'information au niveau interne - Démarche participative - Dynamisme du CAFS - Cohésion sociale - Appui de l'opérateur 	Difficultés de déplacement, marche de 3 km du village à Dianké Souf	X			
Préparation et formulation DMP	Implication de toutes les composantes de la communauté	Manque de réception de la DMP	X			
Mise en œuvre et achèvement infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Participation effective de la communauté à la mise en œuvre - Conformité du plan avec les travaux réalisés 	Manque de formation pour les responsables des bornes fontaines	X			Formation des responsables des bornes fontaines
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de comité de gestion ASUFOR - Contribution des populations en payant la bassine d'eau à 10 frs - reliquat du budget AFDS à mettre dans un compte bancaire pour la pérennisation, entretien, et maintenance des équipements 	Non ouverture de sous compte pour y loger le reliquat du budget.		X		
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité en quantité suffisante - Gain de temps pour les femmes - Possibilité de pouvoir mener des activités de maraîchage et fruitières - Achèvement de l'adduction d'eau et toutes les bornes fonctionnelles 				X	

<p>Organisation interne et effets sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des divers organes de gestion (CGMP, CTMO, CAFS) - Implication de l'ensemble des composantes de la communauté dans les organes - Participation du CTMO au suivi/contrôle des travaux - Bonne cohésion sociale 	<p>X</p>		
<p>Organisation financière et la tenue du compte bancaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de compte au CMS - Sécurisation des décaissements avec l'Avis de Non Objection de l'OADC - Utilisation d'outils de gestion appropriés (cahier de caisse, cahier de banque, cahier de secrétaire, malle d'archives, cachet, livret de banque, etc...) - Appui de l'animateur dans l'enregistrement des opérations comptables - Formation en Gestion Financière et Comptable 	<p>X</p>	<p>Indisponibilité du guide de gestion financière et comptable</p>	<p>Traduire le Guide de gestion financière et comptable en wolof, le mettre à la disposition des communautés.</p>
<p>Passation des marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Formation en passation de marchés Appui de l'OADC 2 dans la passation des marchés Responsabilisation de la communauté dans la passation des marchés 	<p>X</p>	<p>Analphabétisme de la plupart des membres des organes (CGMP, CTMO)</p>	<p>Renforcer les compétences en passation de marchés Traduire le guide de passation des marchés en wolof et le mettre à la disposition des communautés</p>

Suivi/supervision	Implication du CTMO Appui du CTMO et de l'OADC 2 Respect des fréquences de visites de chantier. Suivi des objections et recommandations du CTMO Renforcement de capacités des membres du CTMO	X				
Renforcement de capacités des OCB et des GV	Formation en FGB Restitutions villageoises des modules Réalizations des formations techniques des membres du CGMP	X	Indisponibilité au niveau villageois des modules et guides sur les thèmes de la FGB		Traduire les modules et guides de formation en wolof et les mettre à la disposition de la communauté par l'AFDS	
Activités portant sur le VIH/SIDA	relais formés (02) Séances de démultiplication de stratégies de VIH/SIDA, élaborer et appliquer	X	Absence de boîte à image		Multiplier les séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA	
Niveau de participation des jeunes et des femmes	Participation à la prise de décisions Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle Cohésion sociale	X	Niveau d'instruction en français très faible		Renforcer la mobilisation sociale	

ANNEXE

N° et date de marché : KLKA/IE- 036- 04/C du 08 mars 2005

Intitulé : Densification du réseau d'adduction d'eau publique et installation de bornes fontaines à Dianké Souf

Bénéficiaire du marché : CGMP du GIE Gouye Sathie

Lieu d'exécution : Dianké Souf

PROCES -VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

L'An Deux Mille Cinq, et le 13 mai une commission composée de :

Nesdau/Messians : Boune Douf = Ser D.H. / Koffine
Hbaye Nersonne = Adjoint R/C.R. Dianké Souf
Babacar Badiane = Conseiller
Ousmane Ndiouye = chef de village
Ousmane NDAO = Directeur C.A.M.P.
Amy NDAO = Adjoint R/C.R. C.A.M.P.
Souleye NDAO = Secrétaire C.A.M.P.
Ndeye Taty Diallo = Trésorier C.A.M.P.
Adams Badiane C.T.N.
Babacar Badiane C.A.F.
Noussou Lamine Sadio = S.R.P.N.
Lamine Drog R.I./O.A.D.C.
Ndeye Kérou Drog A.Z. O.A.D.C.
Gadi Kouka Ndiaye = Maire d'arr.
Aly Ndiaye Entrepreneur

Classification du Réseau Public d'adduction d'eau et installation de bornes fontaines

I. Présents:

- Mr Ousmane Mbas Président
- Mme Ndeye Touly Diallo Trésorière
- Mme Ndeye Fatou Diop CTRAC
- Mr Bado Koumba N. O.
- Mr Aly Mbaye ETHEC

II. Levée de réserves

L'an deux mille sept, le 06 Août la commission citée ci-dessus a procédé à la levée des réserves suivantes:

- Pose de vannes de sectionnement
- Pose de bornes à clés
- confection des chambres vannes
- Révision compteur d'eau AFN⁰04 et BFN⁰02

lors de cette visite, il a été constaté que toutes ces réserves mentionnées en date de la réception provisoire ont été exécutées avec satisfaction. C'est ainsi que la commission citée ci-dessus a procédé à la levée de toutes ces réserves.



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence auto - évaluation

Date : Lundi 24 Octobre 2005
Lieu : Dianké Souf
Evaluateur : Moussa Souf

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
1	Ousmane N'Dao	PCGMP	0
2	Papa N'Gongo Kacou	CTMO	
3	Jerique N'Dao	CC	
4	Iura N'Dao	notable	
5	gorqui N'Diaye	notable	+
6	Adama Badian	CTMO	
7	Mamadou N'Dao	notable	
8	Ousmane Badian	Notable	
9	Balacar Badian	CAEF	
10	N'Deye Tonty Diallo	trésorier	
11	Balacar Badian	Notable	
12	Ousmane Biouf	Notable	
13	Genoum Badian	Notable	no
14	Amy Badian	Notable	+
15	Youssefouha N'Diaye	Notable	
16	Fatou Kine N'Dao	Notable	m
17	Khady N'Dao	Notable	
18	Balacar N'Dao	Imam	
19	Mamadou Ba	Notable	A
20	Manu N'Dao	Notable	+
21	Yassin Diallo	Notable	+
22	Fatim N'Diaye	Notable	

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une Foi

=====

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE
POUR LA CLOTURE DU MP DE *Dianké Souf*

=====

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

REGION DE Kaolack..... DEPARTEMENT DE Kaffrine.....

COMMUNAUTE RURALE DE Dianké Souf.....

VILLAGE DE Dianké Souf.....

TITRE DU MICRO PROJET : Extension d'un réseau d'adduction d'eau et installation de 5 bornes fontaines.

NOM DU DEMANDEUR : GIE / Gouye Sothe de Dianké Souf

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : Crédit mutuel du Sénégal / Kaffrine
n° compte bancaire = 6423

NOM DU PRESIDENT : Ousmane N. Diop..... TELEPHONE : 936 58 05

BENEFICIAIRES : 710 - Hommes : 371
 - Femmes : 339
 - Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : Construction d'infrastructures de base et équipements

SECTEUR DU MICRO PROJET : hydraulique.....

DUREE DU MICRO PROJET : 10 mois.....

DATE DE DEMARRAGE MP : 8/5/2005.....

DATE D'ACHEVEMENT MP : 13/7/2005.....

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	<u>10 133 849</u>	<u>91,6%</u>
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	<u>930 189</u>	<u>8,4%</u>
COUT TOTAL	<u>11 064 038</u>	<u>100%</u>
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : 26/12/2005 N° ENREGISTREMENT MP : KKKA IE 002304

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement : *N° KKA-IE-036-04*

Nature du Micro - Projet : *Construction d'infrastructures de base et équipements*

Nom de l'OCB : *GE/gouye Sathe*

Village de : *Dianké Souf*

Communauté rurale de : *Dianké Souf*

Département de : *Kaffrine*

Région de : *Kaolack*

Non du président : *Ousmane N'Dao*

Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

Ce jour ..*26/12/2005*..... à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture
du Micro - Projet de *Extension du réseau d'adduction d'eau* s'est réunie à
..*Dianké Souf*.....

	Points de contrôle	Observations
1	L'infrastructure est réceptionnée	oui
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	oui
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	oui
2	Les indicateurs de performance sont atteints	
2.1	Indicateur 1	Adduction d'eau réalisée
2.2	Indicateur 2	Accès facile à l'eau potable en quantité suffisante et gain de temps/costs
2.3	Indicateur 3	Allègement de travail de la femme
2.n	Indicateur n	
3	Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées	oui
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	oui à Danké Souf
3.2	Passation des marchés	oui à Danké Souf
3.3	Planification participative du micro projet	oui à Danké Souf
3.4	Gestion financière des micro projets	oui à Danké Souf
3.5	Formation technique spécifique 1	oui, inclusion, maintenance hydraulique
3.6	Formation technique spécifique 2	
3.7	Formation technique spécifique 3	
	IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	oui, 2 relais IST/Sida formés
4	Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	oui
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	oui
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	oui
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	oui. Chaque responsable de borne-fouaire nettoie l'endroit.
5	Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels	oui
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	
6	La situation financière	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	oui
6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	non incluse
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de	

	l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	oui
7	L'auto évaluation	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	oui
7.1.3	La passation des marchés	oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	oui / régulier
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	oui / achève
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	oui, une très bonne appréciation des organes de gestion
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	oui, traitement de l'eau
7.1.8	La gestion environnementale ;	oui, plantation d'arbres autour des bornes / for
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	oui
7.1.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	oui
8	L'inventaire physique	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP



Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : 10 129 849 Fcs

Montant décaissé : 9 777 856 Fcs

Reste à virer : 4000 Fcs

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : 351 993 Fcs

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
<u>Augmentation de l'entretien</u>				

Déclare le Micro – Projet de Extension du réseau d'adduction d'eau
du village de Dianké définitivement clôturé.

ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP

Osmane N'Dao



Le trésorier du CGMP

N'Deye Touby Diallo

Le Chef de village

Osmane N'Diaye

L'OADC

L'ARFS

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale

Dianké Souf



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE
POUR LA CLOTURE DU MP DE...*Dianki Saf*.....

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

REGION DE *Kaolack*..... DEPARTEMENT DE *Kaffrine*.....

COMMUNAUTE RURALE DE *Dianké Souf*

VILLAGE DE *Dianké Souf*

TITRE DU MICRO PROJET : *Extension du Réseau d'adduction d'eau et installation de 5 bornes - fontaines*

NOM DU DEMANDEUR : *G.I.E / Bouye Sathé de Dianké Souf*

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : *Credit mutuel du Sénégal de Kaffrine n° Compte bancaire = 6423*

NOM DU PRESIDENT : *Ousmane N. Dao*... TELEPHONE : *936.58.05*

BENEFICIAIRES : *710* - Hommes : *371*
- Femmes : *339*
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : *Construction d'infrastructures de base et équipement*

SECTEUR DU MICRO PROJET : *hydraulique*

DUREE DU MICRO PROJET : *10 mois*

DATE DE DEMARRAGE MP : *8/5/2005*

DATE D'ACHEVEMENT MP : *le 13/7/2005*

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	<i>10 133 849</i>	<i>91,6 %</i>
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	<i>930 189</i>	<i>8,4 %</i>
COUT TOTAL	<i>11 064 038</i>	<i>100 %</i>
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : *26/12/2005* N° ENREGISTREMENT MP : *KKKA.IE.0023-04*

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement : *KKA-IE036-04*
Nature du Micro - Projet : *Construction d'infrastructures de base et équipement*
Nom de l'OCB : *GIE / gouye Sathie*
Village de : *Dianké Souf*
Communauté rurale de : *Dianké Souf*
Département de : *Kaffrine*
Région de : *Kaolack*
Non du président : *Ousmane N'Jao*
Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
Ce jour *26/12/2005* à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture
du Micro - Projet de *Extension du réseau d'adduction d'eau* s'est réunie à
Dianké Souf

	Points de contrôle	Observations
1	L'infrastructure est réceptionnée	<i>Oui</i>
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	<i>Oui</i>
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	<i>Oui</i>
2	Les indicateurs de performance sont atteints	
2.1	Indicateur 1	<i>Adduction d'eau réalisée Accès facile à l'eau potable en quantité suffisante, gain de temps allègement des travaux de la forme</i>
2.2	Indicateur 2	
2.3	Indicateur 3	
2.n	Indicateur n	
3	Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées	<i>Oui</i>
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	<i>Oui à Dianké Soub</i>
3.2	Passation des marchés	<i>Oui à Dianké Soub</i>
3.3	Planification participative du micro projet	<i>Oui à Dianké Soub</i>
3.4	Gestion financière des micro projets	<i>Oui à Dianké Soub</i>
3.5	Formation technique spécifique 1	<i>Oui, entretien, maintenance</i>
3.6	Formation technique spécifique 2	
3.7	Formation technique spécifique 3	
	IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	<i>Oui, 2 relais IST/SIDA formés</i>
4	Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	<i>Oui</i>
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	<i>Oui</i>
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	<i>Oui</i>
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	<i>Oui, chaque responsable a une travaux mettre l'entretien.</i>
5	Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels	<i>Oui</i>
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	
6	La situation financière	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	<i>Oui</i>
6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	<i>pas encore</i>
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de	

	l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	oui
7	L'auto évaluation	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	oui
7.1.3	La passation des marchés	oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	oui / régulier
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	oui / achevé
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	oui, une très bonne appréciation des organes de gestion.
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	oui, paiement de l'eau à la borne - fontaine
7.1.8	La gestion environnementale ;	oui, plantation d'arbres autour des bornes - fontaines
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	oui
7.1.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	oui
8	L'inventaire physique	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP



Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : 10 129 849 Fcs

Montant décaissé : 9 777 856 Fcs

Reste à virer : 4000 Fcs

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : 351 993 Fcs

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
<u>Augmente les bornes fontaines</u>		<u>ds l'accat de l'AFDS</u>		

Déclare le Micro – Projet de Extension du réseau d'adduction d'eau
 du village de Dianké Souf définitivement clôturé.

ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP

Ousmane N'Gao



Le trésorier du CGMP

N'Gaye Toure Diakho

Le Chef de village

Ousmane N'Gaye

L'OADC

L'ARFS

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale

Dianké Souf

